

Le Directeur

ARRETE N°48-2025
RELATIF A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES POUR
L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT
D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 7,

Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes, Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques, notamment ses articles 13-1-2, 13-2 et 15,

Vu l'arrêté n°46-2025 du 8 octobre 2025 organisant les élections des représentants des usagers au sein du Conseil d'Administration de l'établissement,

ARRETE :

Article 1^{er} : Les opérations électorales visant à désigner neuf membres représentants des usagers au sein du Conseil d'Administration de l'IEP de Grenoble auront lieu aux dates suivantes :

Du Mercredi 5 novembre 2025 à 9h au Vendredi 7 novembre 2025 à 16h (tour unique).

Le Directeur

Article 2 : Les candidatures suivantes sont déclarées recevables :

Conseil	Collège	Nom des listes	Noms des candidats
Conseil d'Administration	Collège 1 ^{er} cycle	AGORA	1: DAVIN Raphaël 2 : BRASANAC Dunja 3 : CORDIER Tom 4 : CAZORLA Paula
Conseil d'Administration	Collège 1 ^{er} cycle	OURSE	1 : HONTHAAS Iban 2 : CAUSSE Eloïse 3 : LUPOVICI Yvonne 4 : FIERRO-SIRE Antoine-Jean 5 : BERGOT Anouk
Conseil d'Administration	Collège 1 ^{er} cycle	Solidaires etudiant-e-s	1 : LEFEBVRE Adrien 2: BONHOMME Baptiste 3 : DEFORGE Malou 4 : BRIEZ Jasmine
Conseil d'Administration	Collège 1 ^{er} cycle	UNI	1 : AICHIOU Amazigh 2 : MANOA Quentin 3 : THOMAS Matis 4 : MOZOLEVSKI Anton 5 : SIHVONEN Anton

Conseil	Collège	Nom des listes	Noms des candidats
Conseil d'Administration	Collège 2 ^{ème} cycle	AGORA	1 : CARIGNANO Giulio 2 : BERSET-PRICE Colette 3 : LANE-MABY Josué 4 : BEVIGNANI Chiara
Conseil d'Administration	Collège 2 ^{ème} cycle	OURSE	1 : LECOMTE Maëlis 2 : ALPY Lou 3 : BOURGOUIN Mehdi 4 : DE GENTILE Julien
Conseil d'Administration	Collège 2 ^{ème} cycle	Solidaires etudiant-e-s	1 : CLAMENS Lucie 2 : MONCEAU Nicolas

Article 3 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Institut d'études politiques et sur le site internet de l'établissement à la rubrique « Cadre réglementaire // Arrêtés de la directrice // Electoraux ».

Le Directeur

Article 4 : La direction générale des services de l'Institut d'études politiques de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble par courrier adressé au greffe du tribunal (Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex), ou par l'application Téléréours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans les deux mois qui suivent sa publication.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 3 novembre 2025

Le Directeur,



Simon PERSICO